

Ecrit par le 24 novembre 2024

Grand Avignon et Eau Grand Avignon, Un escape game pour comprendre les enjeux de l'eau



Des enfants d'agents d'[Eau Grand Avignon](#) sont venus essayer, en avant-première, les trois boîtes Escape game qui entreront bientôt en classes de CE2 et CM2. Mission ? Sensibiliser les enfants à la préservation de l'eau. Post-Mission ? Porter la bonne parole à la maison en adoptant les bonnes pratiques.

Patrick Sandevor, vice-président du [Grand Avignon](#) délégué à l'eau et à l'assainissement et Arnaud

Ecrit par le 24 novembre 2024

Goiffon, directeur d'Eau Grand Avignon ont ainsi reçu 11 enfants d'agents d'Eau Grand Avignon à l'occasion d'un goûter puis du premier essai de deux des trois boîtes Enigm'O, l'Escape-game commandé par le Grand Avignon et Eau Grand Avignon et destinées aux élèves du Grand Avignon en classes de CE2 et CM2. Objectif ? Comprendre les enjeux de l'eau et s'en faire l'ambassadeur à la maison, en s'appropriant les bonnes pratiques d'une ressource qui se raréfie.

« **Apprendre en s'amusant,**

ça fonctionne toujours mieux, particulièrement lorsqu'il est question de sensibiliser les enfants, indique Patrick Sandevor. C'est tout l'objectif d'Enigm'o qui associe résolution d'énigmes au gré de trappes cachées à la victoire via une succession d'indices. Une expérience ludique pour faire des enfants, les ambassadeurs de l'eau auprès de leurs parents et familles. Objectif ? Faire évoluer les habitudes de consommation d'eau dans les foyers, comme, auparavant, le tri des déchets.



Quand Enigm'O s'installe en classe



Ecrit par le 24 novembre 2024

« Enigm'o a surtout été conçu pour les classes de CE2 CM2 - à destination des enfants de 8 à 10 ans- qui abordent les thématiques de l'eau et de l'environnement dans leur programme scolaire, souligne Arnaud Goiffon. Ainsi les trois boîtes -d'un coût de 30 000€- intégreront les écoles du Grand Avignon en appui aux cours des enseignants.

Cet Escape-game

L'escape-game a été élaboré en partenariat avec Suez. Objectif ? Vulgariser et comprendre les enjeux de l'eau sur le territoire du Grand Avignon : le cycle de l'eau, les eco gestes du quotidien, le patrimoine : château d'eau, réservoir, usine de pompage... Les métiers de l'eau, le traitement de l'eau.... Ainsi que bien d'autres chiffres clés parfois étonnants car peu connus, pour éveiller les consciences sur la fragilité de cette ressource vitale dans une période en pénurie d'eau avant l'été.

Une aventure locale

C'est à la société Ega a ainsi apporté son expertise environnementale 360° des enjeux de la ressource en eau et son expérience de la vulgarisation de messages environnementaux auprès des scolaires.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Ghostbusters : spécialiste vauclusien de l'écape game, avec une salle à Mazan et à Pernes-les-Fontaines, a su traduire chaque thématique pédagogique en énigmes et en mécanismes secrets de toutes sortes pour dévoiler des indices de façon ludique et avec un indéniable effet de surprise.

France Nature Environnement Vaucluse : fédération d'associations de protection de l'environnement, a apporté son savoir-faire et son expérience de l'animation de dispositifs pédagogiques pour les jeunes publique. En véritables Gamemasters, ils rendent le jeu vivant, tout en contextualisant chaque information pour que les joueurs en prennent la mesure.

A l'assaut des écoles du territoire

Enigm'o sera mis à disposition des premiers inscrits, début avril et pour une dizaine de visites par an dans les classes des écoles du territoire du Grand Avignon. Pour réserver, contactez Marianne Rousseil de FNE par mail : marianne.rousseil@fne-vaucluse.fr ou par téléphone au : 06 77 09 76 98

En savoir plus

Ecrit par le 24 novembre 2024

Avec une trentaine de collaborateurs, Eau Grand Avignon –opéré par Suez- assure la gestion du service public de l'eau potable sur Avignon depuis le 1er janvier 2019, et depuis 2021, sur 7 autres communes du territoire : Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre et Roquemaure.



Les enfants ont reçu un diplôme ainsi qu'une gourde logotée Grand Avignon

Vedène : Salini immobilier inaugure le parc

Ecrit par le 24 novembre 2024

d'activités de Gromelle



Le groupe [Salini immobilier](#) vient d'inaugurer le Salini parc de Gromelle. Situé dans la commune de Vedène, sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, ce parc d'activités d'une surface totale de 5 055 m² a été imaginé par le cabinet [Axiome Architecture](#) basé au Bourget en région parisienne et spécialisé dans la conception de bâtiments tertiaires.

Développé et réalisé en 10 mois par Salini Immobilier, ce parc desservi par l'autoroute A7, est articulé autour de deux bâtiments regroupant une quinzaine de cellules modulables à partir de 269 m² et proposées à la location. Le site a pour vocation d'accueillir des entreprises aux profils d'activités très variées.

Achévé en novembre 2022, le parc accueille d'ores et déjà deux sociétés locataires : [Came-Urbaco](#), inventeur mondial de la borne escamotable, qui a pris à bail 1 600 m² et le groupe tunisien [Selt Marine](#), expert dans le secteur des algues marines biologiques transformées en gélifiants et épaississants pour les

Ecrit par le 24 novembre 2024

industries alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques qui occupe 940 m² via sa nouvelle filiale française Selt France biotech.



Joël Guin, maire de Vedène et président de la Communautés d'agglomérations du Grand Avignon, est notamment venu inaugurer ce nouveau parc en compagnie de Stéphane Salini, président du groupe Salini. © Salini/Twitter

D'autres programmes à venir sur Vedène et Cavaillon

« Le Salini Parc de Vedène Grommelle s'inscrit dans la logique d'innovation et de diversification de l'offre de solutions d'implantations portée par Salini Immobilier, explique [Etienne Métayer](#), directeur développement Salini immobilier Auvergne, Rhône-Alpes. Toujours sur Vedène, un second programme, celui de Chalancon proposé à l'acquisition, sortira prochainement de terre pour accompagner le développement sur un territoire qui démontre toute son attractivité pour les entreprises et les usagers qui font vivre l'économie régionale. »

« L'inauguration de ce parc en présence de nos équipes et de nos partenaires locaux va permettre aux collectivités que nous accompagnons sur d'autres projets d'apprécier in situ sa qualité de construction et sa fonctionnalité pour les usagers, complète [Arnaud Fontaine](#), directeur développement Salini Immobilier Paca/Occitanie. Elle offre également l'occasion d'échanger sur d'autres opérations lancées en région Paca dont un programme à venir, destiné à la vente, sur Cavaillon. »

Écrit par le 24 novembre 2024



L.G.

Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchèterie du Grand Avignon

Ecrit par le 24 novembre 2024



[Suite à notre article du vendredi 24 mars](#) sur l'annonce par le Grand Avignon de la confirmation du permis de construire de la déchèterie et recyclerie situé dans le zone d'activité d'Agroparc, [l'Association Zap Agroparc](#) a tenu à apporter quelques précisions.

« Nous souhaitons apporter quelques nuances à ces affirmations, explique Patricia Tracadas de cette association ayant notamment pour but d'empêcher l'artificialisation de terres irrigables dans la zone d'Agroparc. D'une part il s'agit bel et bien d'une déchèterie, qui sera complétée par une zone recyclerie. D'autre part le Tribunal administratif de Nîmes, saisi par les riverains et l'association ZAP Agroparc, n'a pas retenu d'argument pour arrêter en urgence les travaux de construction de la déchèterie d'Agroparc lors de l'audience en référé-suspension du 17 mars dernier. Les magistrats ont statué sur les aspects réglementaires au plan juridique. Le dossier n'est en revanche toujours pas traité sur le fond, notamment sur la problématique environnementale. »

[Lire également : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc](#)

Annnonce prématurée ?

« Les riverains et l'association ZAP Agroparc continuent de pointer les paradoxes d'une construction 'écologique' qui va entraîner l'imperméabilisation totale de près de 10 000m² d'espaces agricoles irrigables, détruire des espèces vivantes protégées, dans le contexte de réchauffement du climat, de la

Ecrit par le 24 novembre 2024

destruction alarmante de la biodiversité, de la fragilité des nappes phréatiques sur le secteur », poursuivent les représentants de l'association qui se réservent le droit de saisir le Conseil d'Etat afin d'être entendus.

« Nous restons d'ailleurs dans l'attente des dates d'audience concernant nos deux recours en annulation : annulation du permis de construire et annulation de la déclaration ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). Il est donc prématuré de conclure à la légalité et la légitimité définitives de cette construction », insiste Zap Agroparc.

Dans une vidéo de février dernier, des membres de l'association Zap Agroparc s'étaient ému de la destruction d'une haie d'arbres dans cette zone d'activités.

Grand Avignon : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc



Le juge des référés vient de rejeter la requête déposée par un certain nombre de riverains, visant à suspendre l'exécution du permis de construire délivré au Grand Avignon pour la réalisation d'une recyclerie dans la zone d'activités d'Agroparc.

Écrit par le 24 novembre 2024

Le juge souligne la dimension écologique du projet

« Le juge considère en effet que le site d'implantation de la future recyclerie, dans un zonage à vocation multiple à proximité d'un aéroport, ne fait l'objet d'aucune protection environnementale particulière et il souligne la 'dimension écologique du projet', explique la Communauté d'agglomération du Grand Avignon qui porte le projet. Pour toutes ces raisons, les requérants n'étaient pas fondés à soutenir que le projet devait être soumis à la réalisation d'une étude environnementale. Le Grand Avignon a en effet respecté toutes les procédures administratives dans ce dossier. »



La futur déchetterie d'Agroparc devrait permettre à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon d'atteindre ses objectifs en matière de recyclage des déchets.

Premier coups de pioches prévus pour l'été prochain

Pour rappel, ce projet comprend une déchetterie nouvelle génération, à plat et couverte pour empêcher les nuisances sonores s'étendant sur 5 575m², une recyclerie, située à côté de la déchetterie de 1 615m² pour développer une politique de réutilisation des déchets (objets, mobiliers...), une zone pédagogique accueillant des scolaires (400m²) ainsi que des locaux destinés à accueillir le service environnement-déchets du Grand Avignon (817m²). L'ensemble, imaginé par le cabinet héraultais [Dalby architectes](#), s'étendra sur un terrain de 16 000m² situé en prolongement de la rue Lucie-Aubrac.

Cette 'déchetterie modèle', qui devrait permettre de traiter 5 000 à 7 000 tonnes de déchets par an, sera amenée à prendre le relais de celle de Montfavet qui sera fermée quand celle-ci entrera en service. Les travaux devraient débuter cet été.

[Lire également : Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchetterie du Grand](#)

Ecrit par le 24 novembre 2024

[Avignon](#)

L.G.

Grand Avignon : quand la mobilité veut prendre de la hauteur avec le téléphérique urbain



Un téléphérique à Avignon ? L'idée avait déjà été avancée par la maire d'Avignon lors de sa première campagne des municipales de 2014. A l'époque, ce projet avait autant suscité

Écrit par le 24 novembre 2024

L'étonnement que les railleries. Nos confrères de France bleu Vaucluse en avaient même fait [un '1^{er} avril' en 2017](#). Persévérante, Cécile Helle a remis le sujet sur le tapis lors des vœux 2023 aux acteurs économiques locaux. Cette perspective avait alors engendré largement moins de moqueries. Il faut dire que depuis, des projets de téléphériques urbains ont fleuri un peu partout en France, comme à Toulouse où la ville rose a mis en service le plus long transport urbain par câble de l'Hexagone. C'est d'ailleurs à Toulouse que la maire d'Avignon a convié la presse locale afin de découvrir ce mode de transport présentant l'avantage de franchir de grand obstacle à moindre coût tout en limitant l'emprise foncière.

Mis en service en mai dernier à Toulouse, avec ses 3 kilomètres [Téléo](#) est aujourd'hui le plus long téléphérique urbain jamais construit en France. Fin 2016, c'est pourtant Brest qui, après quelques déboires a finalement remis au goût du jour le téléphérique dans le paysage des villes françaises. Depuis, les projets se sont multipliés. Certains ont déjà vu le jour comme à Saint-Denis de la Réunion, qui vient tout juste de fêter ses 1 an d'activité ce mercredi 15 mars avec 1,49 million de voyageurs en 12 mois de fonctionnement.

D'autres sont sur les rails, ou plutôt sur les câbles, comme à Ajaccio ou Grenoble où l'on en est aux phases de DUP (Déclaration d'utilité publique) pour des mises en exploitation respectivement espérées pour fin 2024 et début 2025.

Pour leur part, Marignane, pour relier l'aéroport de Marseille-Provence à la gare SNCF de Vitrolles, Bordeaux, pour franchir la Garonne, Nice, pour rejoindre Saint-Laurent-du-Var, l'Île-de-France, entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges, sont à des degrés différents d'avancement de leurs projets. À l'inverse, il y a aussi ceux qui ont fait machine arrière, comme Orléans et Lyon, en raison tout particulièrement de l'opposition des riverains à cette solution de mobilité.

Le meilleur moyen de franchir les obstacles

Tous ces projets ont en commun la nécessité de devoir franchir des obstacles : fleuve, autoroute, rocade, colline, lycée, quartier d'habitation... Et avec sa rocade, son emprise ferroviaire SNCF, le Rhône, la Durance et même ses remparts, des obstacles Avignon n'en manque pas.

« Comparativement à d'autres modes de transport en commun, un téléphérique urbain est le meilleur moyen de franchissement des obstacles », précise [Denis Baud-Lavigne](#), animateur de l'activité Transport Urbain par Câble en France au sein du groupe [Poma](#), leader mondial dans le domaine à qui l'on doit le nouveau téléphérique de Toulouse.

En effet, grâce à sa grande capacité de franchissement (la portée la plus importante à Toulouse est de l'ordre de 1 000 mètres) et sa faible emprise au sol, le téléphérique apparaît aujourd'hui comme une des solutions les plus économiques et les plus écologiques en matière de déplacement urbain. Peu polluant, peu bruyant, ce mode de transport avait d'ailleurs été plébiscité pour ses qualités vertueuses par le Grenelle de l'Environnement de 2009.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il existe plus de 180 réseaux de téléphériques à travers le monde mais finalement peu encore en France.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Si le téléphérique urbain est un mode de transport en commun relativement nouveau en France, il en existe plus de 180 dans le monde. Principalement en Amérique Latine, où Poma est apparu, dès 2004, comme un pionner des transports urbain par câble mais aussi maintenant en Afrique. (source : stationdeski.net)

« C'est une solution innovante », explique [Cécile Helle](#), maire d'Avignon, venue spécialement dans la ville rose pour un retour d'expérience grandeur nature. A Toulouse, Tisséo collectivités, le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération de Toulouse a opté pour un téléphérique comprenant 5 pylônes et 3 stations. De quoi permettre d'offrir aux 5 000 voyageurs quotidiens un temps de trajet de 10 minutes là, où il faudrait compter 40 à 50 mn en voitures et sans bouchons entre l'université Paul-Sabatier et le campus de cancérologie Oncopole avec une fréquence de 1 minute 30 en période de pointe et 2 mn 30 le reste du temps.

Mistral et téléphérique : une cohabitation possible ?

Pour cette visite en compagnie d'un groupe de techniciens de [la Communauté d'agglomération du Grand Avignon](#), qui a la compétence transport pour le territoire intercommunal, et de [Técély](#), le délégataire des transports du Grand Avignon, Cécile Helle ainsi que [Fabrice Martinez-Tocabens](#), son adjoint délégué aux mobilités, ont pu tester les infrastructures dans des conditions particulièrement venteuse. Ici, pas de Mistral mais du vent d'Autan avec des rafales soufflant à plus de 70 km/h durant le trajet emprunté par la petite délégation avignonnaise.

Au final, malgré des bourrasques régulières le ressenti n'est pas désagréable dans ces cabines de 34 places (un mixte de places assises et debout permettant aussi voyager avec un vélo ou d'accueillir un fauteuil roulant ou une poussette).

Ecrit par le 24 novembre 2024



Cécile Helle, maire d'Avignon et [Fabrice Martinez-Tocabens](#), son adjoint délégué aux mobilités, testent le téléphérique de Toulouse sous les bourrasques du vent d'Autant.

« Notre téléphérique est conçu pour fonctionner jusqu'à 108km/h de vent, assure [Jérôme Brandalac](#), conseiller auprès du directeur général des services chez [Tisséo](#). Nous réduisons la vitesse d'exploitation à partir de 80km/h de vent et nous l'arrêtons à 92km/h pour des raisons de confort. » Depuis sa mise en service en mai dernier, l'infrastructure n'a, à ce jour, connu aucune mise à l'arrêt en raison du vent alors que Tisséo avait tablé sur 3 jours d'immobilisation dans son plan d'exploitation.

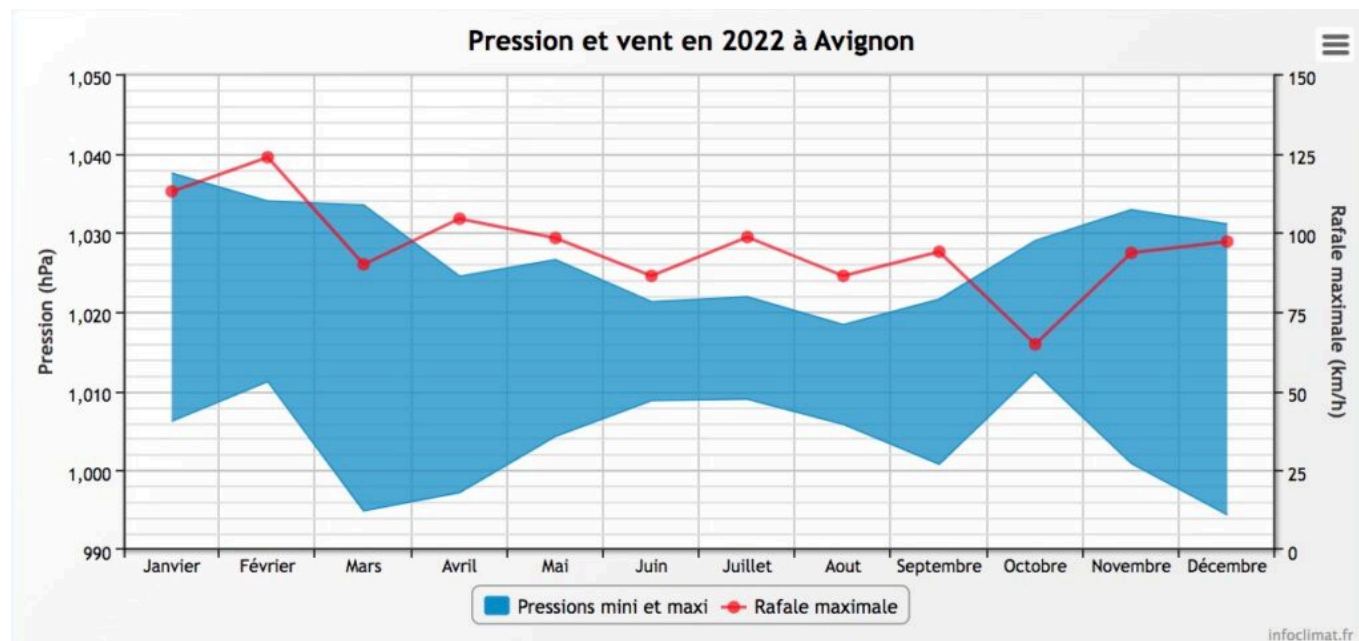
« Le vent n'est pas plus un problème que par rapport aux autres modes de transport », confirme [Patrick Vial](#), chargé de mission systèmes au sein de Tisséo collectivités, puisque le métro, en aérien, et le tramway de Toulouse voient aussi leur vitesse commerciale être impactée par le vent.

Comment ça marche ?

Quand un fabricant travaille sur la possibilité de réaliser un téléphérique urbain, il étudie d'abord les

Écrit par le 24 novembre 2024

données locales provenant de l'étude et de la cartographie de la rose des vents. Objectif : déterminer la moyenne des pics de vents nécessitant une éventuelle mise à l'arrêt de l'infrastructure et ainsi déterminer un taux de disponibilité acceptable répondant aux besoins du maître d'ouvrage.



« Il existe ensuite des réponses techniques », insiste Denis Baud-Lavigne de Poma. En effet, si la majorité des équipements de transport urbain par câble mis en service à travers le monde n'utilise qu'un câble (plus de 80%), il existe d'autres infrastructures utilisant 3 câbles.

A ce jour, l'isérois Poma maîtrise l'ensemble de ces technologies avec, comme à Toulouse, un téléphérique comprenant 3 câbles (2 câbles porteurs et 1 câble tracteur), où, comme à Saint-Denis de la Réunion, 1 seul câble, à la fois tracteur et porteur, pour ce téléphérique de 2,7km.

Le nombre de câble permet, entre autre, de mieux stabiliser les nacelles.

Ainsi, une infrastructure 'mono câble' est généralement opérationnelle jusqu'à 80km/h de vent. Pour une 'tri-câble', la résistance au vent peut atteindre les 100 voir 110km/h. Un autre critère rentre également en ligne de compte dans la stabilisation de l'ensemble : l'écartement des câbles.

« C'est le cas à New-York où, en raison d'un effet venturi lié à la présence des immeubles de Manhattan, il y a de fortes contraintes de vents qui ont nécessité la mise en place de câbles espacés de 3 mètres contre 1 mètres à Toulouse par exemple », détaille Denis Baud-Lavigne. De quoi permettre au téléphérique de la 'grosse pomme' de continuer de fonctionner jusqu'à des rafales atteignant les 108km/h.

Écrit par le 24 novembre 2024



A Toulouse, les cabines comptent 34 places (assises et debout). C'est plutôt vers ce format que la Ville d'Avignon privilégierait. A New-York, cette capacité est portée à 110 places (toujours assises et debout) alors que Poma a déjà réalisé des téléphériques d'une capacité de 200 places où plus petit, comme à Saint-Denis de la Réunion (46 cabines de 10 places assises).

Des contraintes de confort plus que de sécurité

Ces limites de vitesses du vent ne concernent cependant pas le niveau d'utilisation maximal des téléphériques urbains en toute sécurité. En effet, ce mode de transport encaisse des vents bien plus fort comme à la Réunion où, [selon nos confrères de Réunion 1](#), l'installation conçue pour faire face aux conditions cycloniques peut résister à des vents de plus de 250 km/h.

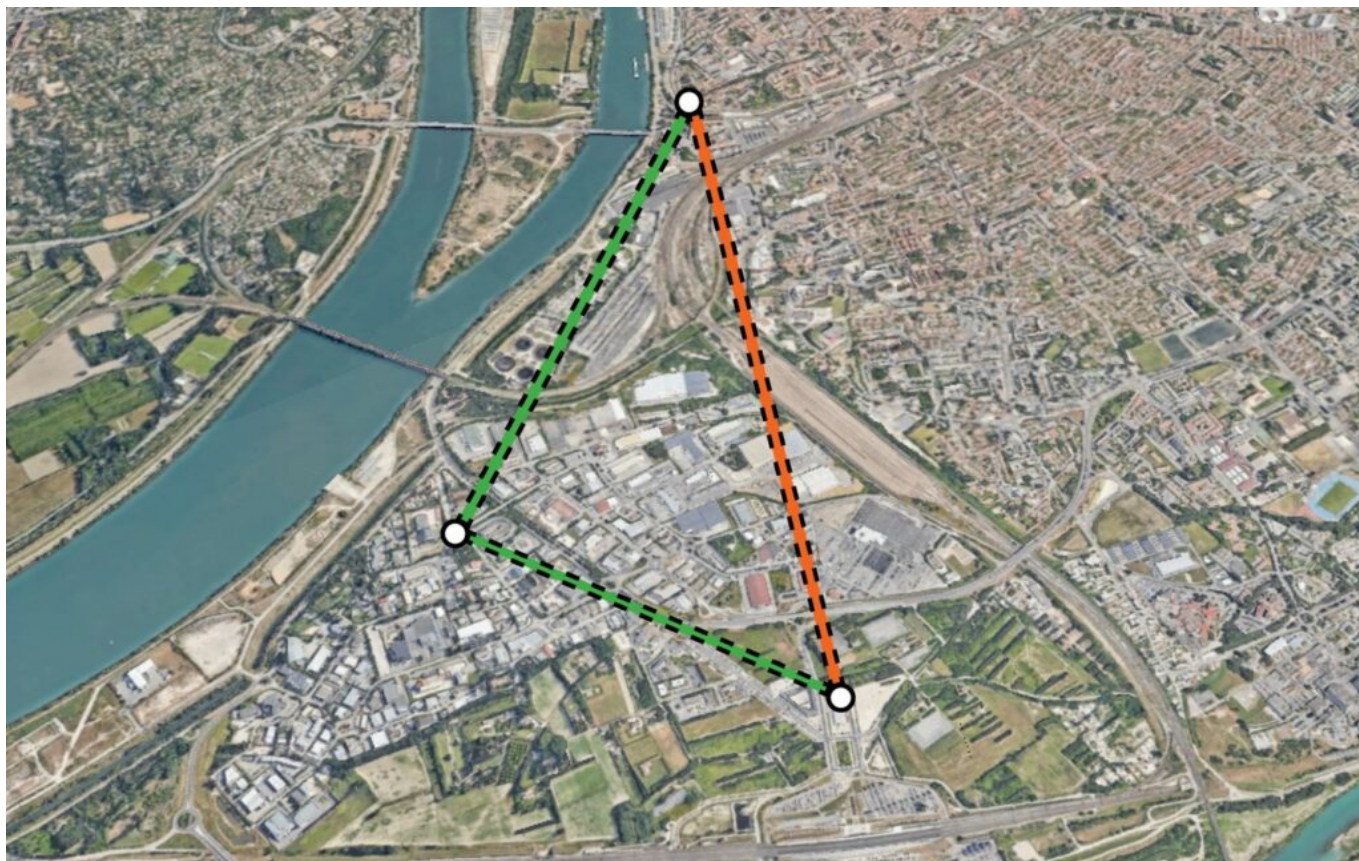
Ainsi, si le seuil de 110km/h est évoqué c'est plutôt pour des raisons de confort d'accueil des passagers. « Ce sont d'abord des contraintes de confort des usagers qui limitent l'utilisation, et cela bien avant les aspects sécuritaires », confirme l'animateur de l'activité Transport Urbain par Câble en France de Poma. A Toulouse, les 15 cabines (+1 de réserve) s'appuie donc sur cette technologie dite '3S' permettant de prendre appui sur 5 pylônes, dont le plus haut culmine à 71 mètres, au lieu d'une vingtaine si la solution du mono câble avait été retenue. Le coût est deux fois plus important mais cela permet de limiter l'emprise au sol.

Imaginer la ville du futur

Conquise par l'équipement connecté au métro, au tramway et au bus de la capitale de l'Occitanie, Cécile Helle estime « qu'il faut faire, comme à Toulouse, en associant toutes les formes de mobilité dans la

Ecrit par le 24 novembre 2024

réflexion menée sur les déplacements de l'agglomération avignonnaise. Il n'y a pas de solution unique et il nous faudra les combiner pour améliorer l'accessibilité d'Avignon. Car l'enjeu est de renforcer l'attractivité et le développement économique de notre territoire. »



Si aujourd'hui aucune étude n'est réalisée par le Grand Avignon, Cécile Helle souhaiterait que si un projet de téléphérique urbain devait voir le jour il puisse relier la gare TGV et le nouveau quartier de Confluence aux allées de l'Oulle. Le tracé direct ferait moins de 2 kilomètres. Autre alternative, desservir la zone de Courtine avec un parcours de 2,3km environ.

L'édile avignonnaise songe ainsi déjà à relier le centre-ville, depuis les allées de l'Oulle jusqu'à la gare TGV de Courtine et son nouveau quartier d'Avignon-Confluence dont le chantier du premier macro-lot devrait enfin bientôt débuter. Pour la maire d'Avignon, cette liaison aérienne serait aussi l'occasion de renforcer l'image de ville du futur qu'elle entend impulser entre son cœur historique et ces quartiers en devenir.

« Nous avons une très forte notoriété patrimoniale. Il faut la compléter par une image nouvelle. Quand on veut attirer des entreprises, de nouveaux acteurs culturels et économiques cela compte », martèle la maire d'Avignon qui souhaiterait que le téléphérique s'appuie sur 'l'axe civique' imaginé par l'urbaniste catalan Joan Busquets a qui le Grand Avignon et la Ville ont confié en 2017 le projet urbain de Confluence

Ecrit par le 24 novembre 2024

(voir image ci-dessous).



Dans la vision du maire d'Avignon, le téléphérique pourrait aussi s'appuyer sur 'l'axe civique' imaginé par l'urbaniste catalan Joan Busquets a qui le Grand Avignon et la Ville ont confié en 2017 le projet urbain de Confluence.

Mais pour cela, il faudra d'abord convaincre le Grand Avignon qui devra financer cet équipement qui aura coûté 100M€ pour Toulouse (70M€ pour l'infrastructure, le reste comprenant la maintenance et l'entretien ainsi que des investissements divers). Il faudra également être persuasif avec les ABF (Architectes des bâtiments de France), les gardiens de l'orthodoxie patrimoniale que Toulouse aura cependant réussi à séduire en changeant la forme des pylônes (de rond à carré).

Reste enfin, à séduire surtout la population avec ce projet novateur qui présente cependant l'avantage de nécessiter une faible emprise au sol (compter 25m² à 30m² pour un pylône '3S') et un coût bien plus avantageux qu'un tramway pour franchir les emprises SNCF, la station d'épuration ou bien encore la rocade. Autre atout du téléphérique, moins d'expropriation, surtout dans cette zone où il y a peu d'habitation et moins de coûteuses déviations des réseaux (eaux, électricités, gaz, assainissement...).

[Lire également : "Mobilité : le président du Grand Avignon à la présidence de Técélys"](#)

Jardin des Carmes : l'aire de compostage collectif officiellement inaugurée



Ce vendredi 17 mars, l'aire de compostage collectif du jardin du Cloître des Carmes était officiellement inaugurée. D'ici 5 ans, 120 ans similaires devraient être installés par la Grand Avignon dans le Vaucluse, dans le cadre de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

L'aire de compostage collectif du jardin des Carmes, installée depuis presque 3 ans, a été inaugurée ce

Ecrit par le 24 novembre 2024

vendredi 17 mars. Pour rappel, une aire de compostage issue d'une initiative citoyenne est à l'origine des 3 aires de compostage collectif installées en intramuros d'Avignon par le Grand Avignon. Après les aménagements réalisés dans le jardin des Carmes et le square Agricole-Perdiguier, la mise en service de la plateforme du square Pétramaie en juin 2022 a rendu opérationnel tout le dispositif.

Faciles d'emploi grâce aux panneaux d'informations installés à proximité, ces trois sites sont accessibles sur inscription aux habitants volontaires qui s'engagent à signer la charte de bonne utilisation. A ce jour, près de 300 usagers, qui ont composté plus de 12 tonnes de déchets de cuisine en 2022, sont inscrits au programme. Ces résultats illustrent la possibilité de réduire de façon significative le volume des ordures ménagères en transformant les déchets de cuisine et de jardin en un fertilisant naturel.

L'enjeu de ces espaces de compostage partagé est d'accompagner les usagers à adopter les bons réflexes. Trier, couper les restes de repas, déposer les biodéchets autorisés dans le bac d'apport, ajouter un volume équivalent de broyat, tout est expliqué sur les panneaux installés sur chacune des aires. Seul le respect de ces consignes garantit la bonne qualité d'un compost mature (8/12 mois) à la disposition des usagers, mais aussi de la ville d'Avignon.

Ecrit par le 24 novembre 2024

QUELS DÉCHETS POUR MON COMPOST ?

Ce sont uniquement les déchets organiques (biodégradables) qui alimentent le composteur :

- Déchets humides (azotés)
- + déchets secs (carbonés)

DÉCHETS HUMIDES (azotés)

DÉCHETS SECS (carbonés)

LE PROCESSUS DE COMPOSTAGE

LE SAVIEZ-VOUS ?
COMPOSTER NOS DÉCHETS ORGANIQUES PERMET DE RÉDUIRE D'1/3 LE POIDS DE NOTRE POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.

Le compostage fait appel à des organismes vivants (les décomposeurs). Ils transforment nos déchets organiques. C'est un processus complexe qui nécessite un apport équilibré en matières carbonées et azotées, de l'humidité et une aération régulière.

1. APPORTS

- Déchets humides (azotés)
- + Déchets secs (carbonés)
- Arrosage (si besoin) + Aération
- brassage régulier de la partie haute -
- Retournement 1 à 2 fois/an

2. DÉCOMPOSITION

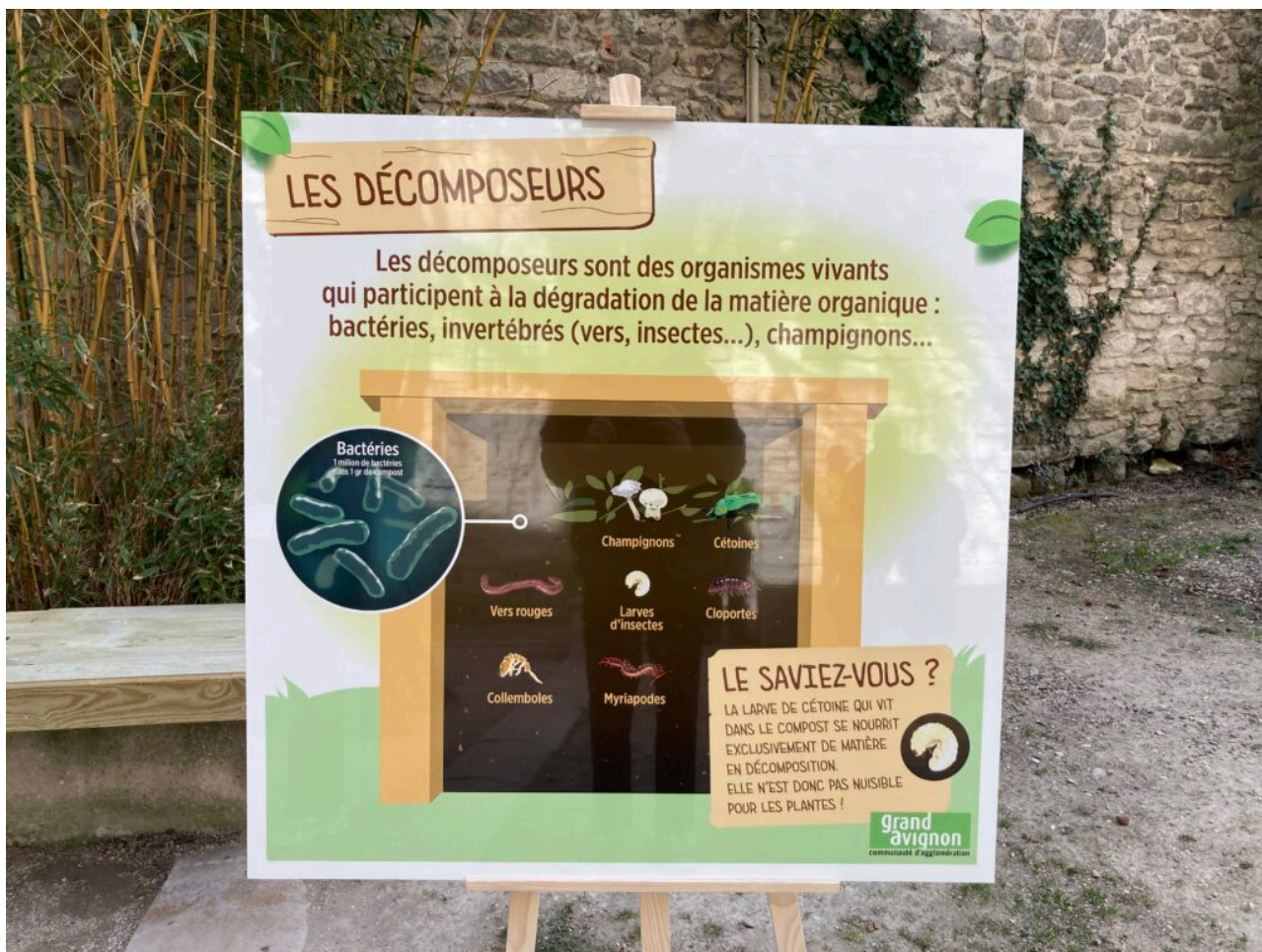
Développement de bactéries et des autres décomposeurs, développement des champignons

3. COMPOST

BON À SAVOIR
LA TEMPÉRATURE AU CENTRE DU COMPOSTEUR PEUT ATTEINDRE 70°C GRÂCE À L'ACTIVITÉ BACTÉRIENNE.

Grand Avignon
communauté d'agglomération

Ecrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024



Des panneaux expliquant le processus de compostage sont installés sur chacune des aires © Jérôme Renaud

Dans le cadre de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour réduire la production de déchets, le Grand Avignon prévoit le déploiement d'aires de compostage collectif sur différentes communes du Vaucluse. Ainsi, après la création de deux nouvelles aires cet hiver sur le quartier des Neuf Peyres à Avignon et sur la commune de Velleron, d'autres projets sont à l'étude sur Montfavet et Le Pontet. Au total, le territoire devrait être équipé de 120 espaces d'ici à 2028.

Entre 1 000 et 2 500 € d'entretien par an

Ces aires de compostage collectif coûtent environ 2000 € pour les 5 bacs (1 bac d'apport, un bac de broyat, 3 bacs de maturation) et 350 € de matériel avec les bioseaux (récipients qui permettent de collecter les déchets de cuisine que l'on souhaite composter) et l'outillage.

L'entretien d'une aire coûte de 1 000 à 2 500 € par an en fonction de la charge de travail. Les agents de

Ecrit par le 24 novembre 2024

service environnement-déchets, en charge des aires, y passent toutes les semaines pour vérifier les installations et l'état du matériel (bonne utilisation, aération, ajout de broyat, etc.)



Ecrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024



Chacune des aires est équipée d'un bac d'apport, d'un bac de broyat et de trois bacs de maturation
© Jérôme Renaud

Comment s'inscrire au programme ?

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, contactez Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84. Vous serez recontacté par le responsable technique du Grand Avignon qui vous inscrira sur liste d'attente et vous transmettra la charte d'utilisation. Une fois la charte signée, vous recevrez un seau ainsi que le code permettant l'ouverture des bacs. Vous pourrez alors commencer à utiliser l'aire. Vous disposerez également des coordonnées du référent du site pour toute question.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Le Grand Avignon présente son nouveau rendez-vous autour de l'alimentation et du vin



'Bien bon !' C'est le nouvel événement que va proposer le Grand Avignon à la fin de l'été. Durant une semaine, des dégustations, des rencontres et des animations autour de la gastronomie auront lieu dans les 16 communes de l'agglomération.

Les rendez-vous gourmands 'Bien Bon !' du Grand Avignon auront lieu du 11 au 17 septembre prochains. Lors de cette première édition seront réunis des producteurs, des vignerons, ou encore des chefs que les visiteurs pourront rencontrer dans des lieux insolites. Cet événement a pour objectif de mettre en valeur le côté naturel du territoire à travers l'alimentation et le vin.

L'occasion idéale de découvrir ou redécouvrir les pépites gourmandes dont le territoire regorge. 'Bien Bon !' sera également l'occasion pour les professionnels de réfléchir à l'alimentation et la viticulture de demain. Plus de détails concernant cette semaine gourmande seront révélés dans les semaines à venir.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Pour rappel, le Grand Avignon comptabilise 12 000 hectares de terres viticoles et agricoles, 400 exploitations et près de 1500 commerces de bouche. L'agglomération a à cœur de faire du bien-manger une des priorités de son action politique et économique, tout en impliquant davantage ses habitants.



V.A.

Mobilité : le président du Grand Avignon à la

Ecrit par le 24 novembre 2024

présidence de Técély



TÉCELYS
Grand Avignon



Joël Guin est le nouveau président directeur général du conseil d'administration de la SPL (Société publique locale) [Técély](#). Le président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon succède à Xavier Belleville nommé en novembre 2020.

Dans le même temps, le Grand Avignon a procédé à l'augmentation de la représentation de l'agglomération en désignant Paul Mély (maire des Angles), Daniel Bellegarde (maire de Jonquerettes) et Guy Moureau (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) au sein du conseil d'administration de la SPL suite à l'augmentation de son capital social survenue le 8 mars 2022.

Comme précisé il y a quelques jours par nos confrères du quotidien La Provence, le Grand Avignon a également procédé à la modification de la représentation de la commune du Pontet au sein du Conseil d'administration avec le remplacement de Joris Hébrard (l'ancien maire devenu député de la 1^{re} circonscription de Vaucluse depuis les élections législatives de juin dernier) par Patrick Suisse (maire du Pontet) ainsi qu'à celle de la municipalité des Angles avec le remplacement de l'ancien maire, Jean-Louis Banino, par Jeanine Dray-Marmottan, adjointe à l'urbanisme et au patrimoine.

Par ailleurs, Jean-Marc Bluy, adjoint au maire de la cité des papes, rejoint aussi ce conseil d'administration en qualité de membre supplémentaire de la Ville d'Avignon.

Les Vauclusiens de retour aux affaires ?

Ecrit par le 24 novembre 2024

Avec la désignation de Joël Guin, maire de Vedène, il s'agit du premier vauclusien à occuper cette fonction depuis Marie-Josée Roig, présidente depuis la création de la SPL en 2011, et ce, jusqu'à mi-2014. Après la maire d'Avignon, c'est en effet Jean-Marc Roubaud, alors maire de Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, qui avait occupé ce poste depuis juillet 2014 jusqu'à sa démission en 2020. C'est ensuite, Jean-Louis Banino, maire des Angles (dans le Gard) qui lui succèdera de juin 2020 à l'automne 2020 où il passe le flambeau à Xavier Belleville, 1^{er} adjoint de la commune de Villeneuve-lès-Avignon. Ce dernier avait notamment vu, dans le cadre de sa fonction à la tête de Técély, [une proposition d'indemnité d'un montant de 1 200€](#) rejetée par l'assemblée communautaire par 34 voix contre 29 lors du conseil du Grand Avignon du 26 septembre dernier ([voir vidéo](#)).



Créé en 2011, Técély a supervisé la mise en service de la première tranche du tramway du Grand Avignon opérationnelle depuis 2019. Depuis, la SPL a récupéré la gestion d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération.

Le tramway mais pas que...

Créée à l'origine pour superviser la réalisation du tramway puis du réseau de Bus à haut niveau de service (BHNS) Chron'hop du Grand Avignon, 'la SPL des Transports publics urbains du Grand Avignon' Técély a vu ses missions s'élargir à la gestion des pépinières d'entreprises de l'agglomération en 2016.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Depuis le 1er juillet 2022, dans le cadre de sa compétence transport, le Grand Avignon lui a aussi délégué, sous la forme d'un contrat d'obligations de service public des services de mobilité, l'exploitation d'[Orizo](#), le réseau de transport en commun de l'agglomération, pour une durée de 6 ans et demie.

Dirigée par Daniel Audibert la SPL intervient désormais sur un large spectre de pilotage de projets structurants comme les parkings relais de Saint-Chamand et d'Agroparc ou bien encore l'aménagement et la végétalisation de la voie verte sur l'avenue du Général de Gaulle et les requalifications des rues Carnot et Carreterie pour le compte de la Ville d'Avignon.

N'oubliant pas non plus son ADN de base, Técély est également en charge de la réalisation de [la phase 2 du tramway \(voir ici\)](#).

Voté à l'unanimité par le conseil communautaire en avril 2021, suite à une première délibération datant de 2018, ce prolongement du terminus de la ligne existante, de la porte Saint-Michel jusqu'au parking de l'île Piot en passant sur le pont Daladier, représente un investissement de l'ordre d'une soixantaine de millions d'euros dont 7,83M€ d'aides de l'Etat et 8M€ de soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mise en service de ce nouveau tronçon avait d'abord été annoncée pour 2024 par Patrick Vacaris, président du Grand Avignon et représentant Rochefort-du-Gard, qui, en 2019 [au micro de nos confrères de France bleu Vaucluse \(voir ici\)](#) avait déjà annoncé avoir « commandé 4 nouvelles rames conformément aux décisions des élus » afin de desservir la nouvelle ligne.

Une deuxième tranche : oui, mais dans quel ordre ?

L'occasion aussi pour la Ville d'Avignon de profiter de ce chantier pour requalifier les allées de l'Oulle afin de réduire l'emprise des voiries automobiles au profit des mobilités douces (piétons, vélos) ainsi que de réaliser des aménagements pour dégager des espaces pour les embarcadères d'où descendent les passagers des nombreux bateaux de croisières (ndlr : Avignon est la première destination des croisiéristes sur le Rhône).

Depuis, le Grand Avignon a révisé sa copie et, lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier, le président du Grand Avignon a annoncé le décalage de la réalisation de cette deuxième tranche. Une décision prise notamment sous la pression des maires des 7 communes gardoises de l'agglomération (Pujaut, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze, Sauveterre, Les Angles et Rochefort-du-Gard) qui, dans un courrier adressé à Joël Guin en juin dernier, avaient réclamé que « le phasage des travaux doit être progressifs » et demandaient le « décalage des travaux entre les ponts Daladier et de l'Europe. La simultanéité des aménagements aurait eu pour conséquence une paralysie du trafic ».

Désormais, explique le Grand Avignon « la priorité a été donnée à la finalisation des travaux des parkings-relais en cours et à venir prochainement, tout comme les aménagements prévus pour les lignes de bus à haute fréquence, » notamment les Chron'hop entre Avignon et le futur parking relais des Angles via une voie dédié jusqu'au pont de l'Europe. De quoi repousser une éventuelle mise en service à l'horizon 2030 voir au-delà. Sans oublier que pour bénéficier encore des aides de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat les travaux doivent impérativement démarrer avant fin 2025.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Grève : le réseau Orizo va subir des modifications demain



Un nouveau mouvement de grève nationale aura lieu demain, le samedi 11 mars, ce qui va donc engendrer des perturbations sur les transports du Grand Avignon. L'agence [Orizo](#) et le standard téléphonique Allobus fonctionneront normalement.

Les lignes 6, 7, 10, 14, 18, 30, la navette Citizen Italiens et P1 - P+R Piot ne fonctionneront pas. Les lignes 11, 12, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, TPMR et Allobus fonctionneront normalement. Les navettes Citizen République et Baladine devraient fonctionner comme d'habitude mais des perturbations sont à prévoir en fonction de la manifestation.

En ce qui concerne les lignes qui vont subir quelques changements :

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 6h30 et le dernier à 19h06. Le premier départ de St Roch se fera à 6h54 et le dernier à 19h27.
- Pour la ligne C2, le premier départ de Hôpital se fera à 6h30 et le dernier à 19h23. Le premier

Ecrit par le 24 novembre 2024

départ de Archicote Av Nord se fera à 6h30. Le premier départ de Buld'Air se fera à 6h55, et le dernier à 19h22.

- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h39, et le dernier à 19h28. Le premier départ de St Lazare se fera à 6h38, et le dernier à 19h35.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h34, et le dernier à 19h14. Le premier départ de Agroparc se fera à 6h34, et le dernier à 19h06
- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h30, et le dernier à 19h30. Le premier départ de Palais Justice se fera à 7h02, et le dernier à 19h.
- Pour la ligne 8, il y aura un premier départ de Vedène à 6h44. Le premier départ de Blagier se fera à 7h17, et le dernier à 18h50. Le premier départ de Porte de l'Oulle se fera à 7h18, et le dernier à 18h50.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h33, et le dernier à 19h30. Le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h31, et le dernier à 19h30. Les départs de Collège Morières se feront à 7h06, 8h01, 9h02, 12h17, 13h02, 15h50, 16h36, 17h37, 18h26 et 19h11. Les départs vers Morières se feront à 7h01, 7h56, 11h24, 12h09, 14h55, 15h40, 16h27, 17h29, 18h16 et 19h01.
- Pour la ligne 16, le premier départ de Grand Angles se fera à 7h, et le dernier à 19h01. Le premier départ de Avignon Poste se fera à 7h28, et le dernier à 19h30. Les départs vers Rochefort se feront à 7h54, 11h16, 12h54, 16h28 et 18h14. Les départs de Rochefort se feront à 7h08, 8h45, 12h08, 13h51, 17h24, 19h07.

V.A.